



PRIX VARENNE DE LA PHOTO DE PRESSE avec *Canon*

• **CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION**

- Le candidat doit être salarié (ou pigiste) de la presse quotidienne nationale, régionale, départementale, la presse magazine ou d'une agence de presse.
- Il doit être titulaire de la carte d'identité des journalistes professionnels, en cours de validité à la date du dépôt de sa candidature.
- Seules les photos prises entre le 2 septembre 2023 et le 1^{er} septembre 2024, **publiées uniquement dans la presse française, sur papier, sites internet éditoriaux ou fils d'actualités des agences de presse seront retenues.**

INSCRIPTIONS :

Les dossiers doivent être adressés au plus tard le 15 septembre 2024 minuit, **date limite du dépôt des candidatures**, via le **formulaire d'inscription en ligne** : <https://www.fondationvarenne.fr>

Les lauréats du PRIX VARENNE 2023 ne sont pas autorisés à participer à l'édition 2024.

COMPOSITION DU DOSSIER DE PARTICIPATION AU CONCOURS :

- Chaque candidat ne peut proposer qu'un seul reportage contenant de 1 à 3 photos au maximum.
- Les photos doivent être au format jpeg avec une taille optimum de 3200 pixels X 2136 pixels et une résolution de 300 pixels/pouces.
- Le candidat doit **impérativement** fournir le **justificatif** de parution de toutes les photos proposées, ainsi qu'une copie **recto/verso** de sa carte d'identité de journaliste professionnel.

ATTENTION :

En déposant leur dossier, les candidats aux prix de la Photo de presse Varenne / Canon acceptent que leurs photographies soient publiées sur tous les supports de la fondation Varenne dans un but promotionnel d'information du public des prix et actions de la fondation Varenne.

• **Composition du jury :**

Le jury est composé de reporters photographes et de professionnels de la presse et de la communication. Souverain dans ses décisions, il se réserve le droit de modifier le montant de la dotation, d'annuler le prix ou une catégorie si le nombre de candidats est insuffisant.

• **DOTATION :**

- **Grand Prix Varenne : 5000€** + matériel photo offert par Canon (réservé à toutes les catégories de la presse écrite et aux agences)
- **Prix Photo de la Presse Quotidienne Régionale : 2000 €** + Matériel photo offert par Canon.
- **Prix Jeune Journaliste : 3000€** + matériel photo offert par Canon. (30 ans maximum et titulaire de la carte de presse depuis moins de trois ans) réservé à l'ensemble de la presse écrite.

INFORMATION / CONTACT / MODALITÉS ET RÈGLEMENT DU PRIX :

Karine **POUMEROL** – Tél. 04 44 05 04 38

- karine.poumerol@fondationvarenne.com